Cet avis sur le site TED: http://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:187834-2017:TEXT:FR:HTML

Belgique-Bruxelles: Services informatiques 2017/S 095-187834

Avis de marché

Services

Directive 2004/18/CE

Section I: Pouvoir adjudicateur

1.1) Nom, adresses et point(s) de contact

SMALS

Avenue Fonsny 20

Point(s) de contact: SMALS

À l'attention de: Christophe Stoquart

1060 Bruxelles

Belgique

Téléphone: +32 27875898 E-mail: tenders@Smals.be

Adresse(s) internet:

Adresse du profil d'acheteur: https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=271645 Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=Smals-Smals-BB-001.006/2007-F02&userType=SUPPLIER&language=fr

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus: auprès du ou des points de contact susmentionnés

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées: auprès du ou des points de contact susmentionnés

1.2) Type de pouvoir adjudicateur

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'État dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace

1.3) Activité principale

Autre: SMALS est une association d'institutions publiques de sécurité sociale, du secteur des soins de santé et de services publics ayant comme mission de soutenir et d'encadrer de façon proactive et durable les acteurs du secteur social, des soins de santé et de l'État dans leur gestion de l'information, de manière qu'ils puissent offrir à leurs utilisateurs un service efficient et efficace

1.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Section II: Objet du marché

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur:

Acquisition de la maintenance de la base installée des licences VMware et des extensions possibles, et services associés.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Services

Catégorie de services nº 7: Services informatiques et services connexes

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: Région bruxelloise.

Code NUTS BE100

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre

Durée en années: 4

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

Le présent marché vise la conclusion d'un accord-cadre en vue:

- du renouvellement des services de support existants,
- de l'acquisition de produits VMware complémentaires dans le cadre d'une extension de l'infrastructure de SMALS, de ses fonctionnalités et de ses services,
- de l'acquisition de services de support pour les nouveaux produits acquis,
- de bénéficier de formations spécifiques VMware,
- de bénéficier de services de consultance.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

72500000, 72000000, 48000000

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

II.1.8) Lots

II.1.9) Variantes

Des variantes seront prises en considération: non

- II.2) Quantité ou étendue du marché
- II.2.1) Quantité ou étendue globale:
- II.2.2) Information sur les options
- II.2.3) Reconduction
- II.3) Durée du marché ou délai d'exécution des travaux

Section III: Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

- III.1) Conditions relatives au contrat
- III.1.1) Cautionnement et garanties exigés:

Voir cahier des charges.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent: Voir cahier des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché:

III.1.4) Autres conditions particulières

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières: oui description de ces conditions: Voir cahier des charges.

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Par sa simple participation à une procédure de marché public, le candidat ou le soumissionnaire atteste sur l'honneur:

- qu'il ne se trouve pas dans l'une des situations suivantes:
- qu'il est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou qu'il se trouve dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- qu'il a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- qu'il a fait l'objet d'une condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- qu'il a commis, en matière professionnelle, une faute grave;
- qu'il s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du chapitre 5 de l'AR du 15.7.2011 ou qu'il n'a pas fourni ces renseignements;
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de article 62 de l'AR du 15.7.2011;
- qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63 de l'AR du 15.7.2011. À quelque stade de la procédure que ce soit, le pouvoir adjudicateur peut s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation du soumissionnaire.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Le soumissionnaire transmettra une déclaration concernant le chiffre d'affaires pour les prestations demandées et ce, pour les 3 derniers exercices disponibles.

Un soumissionnaire peut faire valoir les capacités d'autres entités, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre lui-même et ces entités. Il doit, dans ce cas, prouver au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, il disposera des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces entités de mettre de tels moyens à la disposition du fournisseur.

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s): Le chiffre d'affaires annuel moyen pour les services demandés, calculé pour les 3 derniers exercices disponibles, doit être supérieur à 1 250 000 EUR.

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

Le soumissionnaire:

- 1. apportera la preuve de son partenariat avec VMware,
- 2. apportera la preuve qu'au minimum 3 personnes au sein de son entreprise sont reconnus comme des spécialistes accrédités VMware. Il joindra pour chaque personne l'accréditation VMware obtenue (formations, certifications).

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s):

- 1. Partenariat avec VMware;
- 2. Minimum 3 personnes accréditées au sein de son entreprise.

				, ,
コロンカ	Informations	CIII IAC	marches	recerves
111.4.7	IIIIOIIIIAUOII3	Jul 103	IIIai CiiC3	16361763

- III.3) Conditions propres aux marchés de services
- III.3.1) Information relative à la profession
- III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

Section IV: Procédure

- IV.1) Type de procédure
- IV.1.1) Type de procédure

Ouverte

- IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer
- IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue
- IV.2) Critères d'attribution
- IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse, appréciée en fonction des critères suivants des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier, ou dans le document descriptif

IV.2.2) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée: non

- IV.3) Renseignements d'ordre administratif
- IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur:

Smals-Smals-BB-001.006/2007-F02

- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché
- IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents: 28.6.2017 - 14:00

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

28.6.2017 - 14:00

- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation français. néerlandais.
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
- IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres

Date: 28.6.2017 - 14:00

Section VI: Renseignements complémentaires

- VI.1) Renouvellement
- VI.2) Information sur les fonds de l'Union européenne
- VI.3) Informations complémentaires

Le cahier des charges peut être téléchargé en cliquant sur le document «Cahier des charges – Bestek» qui se trouve dans la rubrique «Documents» dans l'avis de marché de ce cahier des charges sur e-notification (https://enot.publicprocurement.be).

- VI.4) Procédures de recours
- VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

- VI.4.2) Introduction des recours
- VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours
- VI.5) Date d'envoi du présent avis:

12.5.2017